

Le Quotidien de la formation

Certif Pro forme les administrateurs des Transitions Pro

« Transitions 100% Pro » est le plan d'accompagnement des administrateurs des Transitions Pro, qui ont pris la succession des Fongecif. Il a été lancé par Certif Pro le 24 janvier 2020.

Laurent Gérard, 28 janvier 2020

« Former les administrateurs titulaires et suppléants des Transitions Pro, y compris dans les départements d'outre-mer en visioconférence, afin qu'ils puissent prendre toute la dimension de leur mandat d'administrateur paritaire », a résumé Philippe Debruyne, président de Certif Pro, le 24 janvier, à l'issue d'une conférence réunissant tous les administrateurs du réseau pour définir le mode de fonctionnement concret du réseau.

La région Normandie sera la première bénéficiaire de ce plan d'accompagnement dès le 13 février. La région Corse clôturera le cycle le 16 avril, les dates pour l'Île-de-France et des Dom ne sont pas encore fixées.

Coordination des Transitions Pro

Objectifs de ce plan : connaître l'ensemble des missions des Transitions Pro (qui ont pris la succession des Fongecif, avec d'autres modalités et objectifs) et partager leur dimension stratégique ; situer les Transitions Pro dans leur écosystème d'acteurs (paritaire et quadripartite / national et régional + dimension réseau) ; appréhender l'organisation de la gouvernance paritaire des Transitions Pro ; et enfin, maîtriser les missions et la posture d'administrateur paritaire.

Certif Pro a été créé en décembre 2018 sur la mission certification (CléA, CléA numérique...). L'ANI du 19 mars 2019 lui a donné pour mission d'assurer la coordination des Transitions Pro, la régulation et l'harmonisation de leurs pratiques. *« Ce rôle n'était pas écrit dans la loi et n'allait pas de soi pour l'Etat et France compétences, rappelle Philippe Debruyne. Mais les partenaires sociaux ont défendu l'idée qu'un tel travail de coordination était nécessaire et passait par une logique d'animation de réseau de nature nécessairement paritaire. »*

« Cette logique est désormais inscrite dans les statuts des Transitions Pro, article 1, et devrait se traduire en 2020 par l'octroi d'une subvention en cours de négociation avec l'Etat pour assumer sa mission de tête de réseau, au-delà de la cotisation versée par chaque Transitions Pro, assure le président de l'association paritaire. Cette mission ne remet pas en cause le pouvoir de régulation de France compétences. En revanche, elle permet à Certif Pro de faire levier pour que les décisions prises au conseil d'administration de France compétences soient autant que possible le produit d'une co-construction avec le réseau des Transitions Pro. »

Co-construction avec France compétences

Certif Pro estime que ce rôle est d'autant plus facilité par le fait que la plupart des administrateurs paritaires de France compétences font partie du conseil et même du bureau de Certif Pro, et que la présidence de Certif Pro assume la présidence de deux commissions de France compétences : Recommandations (par le vice-président Max Roche) et Évaluation (par le président Philippe Debruyne). *« Mais cette capacité à inscrire France compétences dans une démarche de co-construction passe par la volonté de chaque Transitions Pro à s'inscrire dans cette logique de réseau et la cohérence interne du réseau, affirme Philippe Debruyne. La conférence du 24 janvier a permis de réaffirmer cette volonté partagée et le plan d'accompagnement « Transitions 100% Pro » procède de cette démarche. »*